

APR2S

41 rue de Matignon

64340 Boucau

E-mail : contact@apr2s.fr

Tél : 0533092831

Équipier de Première Intervention

Créé le 24/11/2021, Version 22.3, mis à jour le 6 septembre 2022



Apprenez les bases théoriques et pratiques relatives à la prévention et à la lutte contre les incendies au sein de votre structure, donnez l'alerte rapidement et utilisez les moyens de première intervention.

Durée : 7.00 heures (1.00 jours) à raison de 7 heures par jour.

Nature de l'action de formation

Action de formation

Public visé : Tout public

Nombre de participants : De 4 à 12 personnes.

Prérequis : Aucun

Lieu de la formation

- Intra-entreprise (pour les formations dans vos locaux et/ou sur mesure, merci de nous contacter)
- Inter-entreprise : APR2S - Salle Eguzki 41 rue de Matignon 64340 Boucau

Modalités de financement

Plusieurs modes de financement vous permettent d'accéder à nos formations en tant que salarié via votre entreprise ou en tant que particulier (salarié, demandeur d'emploi ou indépendant). Pour en savoir plus, merci de nous contacter.

Délais d'accès

Un délai minimal de quinze jours est nécessaire entre la demande et le début de la formation (estimation) selon le nombre de stagiaires.

Votre contact : Mme PAGANO Amandine - contact@apr2s.fr | 0533092831

Modalités D'accès Aux Personnes En Situation De Handicap

APR2S est #*activateurdeprogrès* et s'engage dans l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Nous pouvons proposer des aménagements (technique, organisationnel et/ou pédagogique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Une référente Handicap est à votre disposition dans notre centre.

Objectifs pédagogiques

- Être capable de prévenir les risques incendie
- Être capable de donner l'alerte / l'alarme et de prévenir les secours
- Savoir utiliser efficacement les moyens de première intervention pour faire face à un début d'incendie
- Être capable de faire évacuer lors d'un début d'incendie dans le respect des consignes de sécurité

Programme de la formation

- Règlementation et statistiques incendie
 - Identifier le cadre juridique
 - L'incendie en chiffre
 - Les consignes incendie en entreprise
- Connaître le mécanisme de l'incendie, ses causes et les modes de propagations
 - Le triangle du feu
 - Les différentes classes de feu
 - Les modes de propagation du feu
- Identifier les différents moyens d'extinctions et leurs caractéristiques
 - Les deux familles d'extincteurs et les classes correspondantes
 - Le choix de l'extincteur en fonction de l'utilisation
 - Les autres moyens de types d'extinctions (RIA,...)

APR2S | 41 rue de Matignon Boucau 64340 | SIRET : 81040369100027 | N° de déclaration d'activité : 75640475864 (Après du préfet de la région: Nouvelle-Aquitaine). Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État. N° d'autorisation d'exercice CNAPS : FOR-064-2027-02-10-20220804144.
N° d'agrément ADEF : 6420100701.

- Principes de fonctionnement
- L'évacuation
 - Apprendre à lire un plan d'évacuation
 - Connaître le point de rassemblement
 - Rôles du responsable d'évacuation, du guide file et du serre file
- Partie pratique
 - Visite de l'établissement, reconnaissance des différents organes de sécurité (plan d'évacuation, issues de secours, bloc autonome, coupure électrique, etc...)
 - Exercices pratiques d'extinction sur feux réels
 - Exercice pratique d'évacuation

Organisation de la formation

Formateurs

Formateurs spécialistes du domaine, titulaires du certificat de "Formateur en Sécurité Incendie", intervenant pour l'organisme de formation habilité APR2S (références sur demande).

Méthodes et moyens pédagogiques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Mise en situation de cas concrets
- Bac à feu écologique.
- Extincteurs à eau.
- Extincteurs à CO2.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Mise en situation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Sanction de la formation

Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Tarif

Tarif inter (dans nos locaux) : 180.00€ nets de taxes / personne. L'organisme de formation atteste être exonéré de TVA, en application de l'article 261.4.4.a du Code Général des Impôts.

Tarif intra (dans l'entreprise) : nous consulter.

Selon le nombre de stagiaire pour un même client et le lieu de formation (intra-entreprise / inter-entreprise) nous pouvons personnaliser notre offre. Les éventuels frais de déplacements, d'hébergement et de restauration du stagiaire ne sont pas compris. Ils sont exclusivement à la charge du client/stagiaire.